



Procès-verbal - Conseil d'établissement Séance du mercredi 13 octobre à 18h30

SONT PRÉSENTS :

Madame Mélanie Malo	Membre parent
Madame Valérie Desmarais	Membre parent
Madame Stéphanie Cousineau	Membre parent
Madame Geneviève Houle	Membre parent
Madame Catherine Trempe	Membre parent
Madame Pamela Moisan	Membre parent substitut
Madame Marie-Lyne Roy	Membre parent substitut
Madame Marie-Eve Méry	Membre parent substitut
Madame Isabelle Frappier	Enseignante
Madame Maude Perreault	Enseignante
Madame Marie-Hélène Charlebois	Employée de soutien
Madame Mélissa St-Onge	Représentante service de garde

ABSENCES :

Shanda Leclair	Représentante de la communauté
----------------	--------------------------------

PARTICIPENT ÉGALEMENT A CETTE SEANCE :

Madame Mélissa Pilote	Directrice
Madame Mélissa Gauthier	Directrice adjointe

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Stéphanie Cousineau fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CÉ #23-24-01** Il est proposé par madame Valérie Desmarais d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants : Campagne de financement canette et Campagne Opération Enfant Soleil.

3. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- CÉ #23-24-02** Il est proposé par madame Geneviève Houle d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2023, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- CÉ #23-24-03** Il est proposé par madame Catherine Trempe d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 13 septembre 2023 avec les modifications demandées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.1 SUIVIS AUX DERNIÈRES RENCONTRES

Les membres se questionnent sur la sécurité des enfants autour de l'école le matin. Il est dit que la zone de débarcadère le matin est dangereuse. Les automobiles font des "U-turn" dans la rue ou entre les blocs de béton plutôt que de faire le tour par la rue arrière. Les automobilistes vont vite. Plusieurs questionnements sont soulevés et différentes avenues sont suggérées. Madame Mélissa Pilote fera des démarches auprès de la SQ et auprès de la ville pour avoir des ressources ou propositions (ex. : avoir un brigadier).

4. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

CÉ #23-24-04 Il est proposé par madame Catherine Trempe d'approuver le rapport annuel du conseil d'établissement tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

4.1 SUIVI DU RAPPORT ANNUEL

Pour le rapport annuel, les membres proposent de faire un suivi sur le questionnaire qui avait été distribué en lien avec le sentiment de sécurité des élèves. Il est donc proposé de repasser le questionnaire à la mi-année afin de faire un comparatif avec les données recueillies l'an dernier.

Madame Maude Perreault nous présente rapidement le nouveau système pour renforcer les bons comportements. On explique que nous ajoutons le nom des élèves à l'arbre de classe lorsqu'un adulte voit ou entend le comportement qui est à l'honneur.

CALENDRIER DES RENCONTRES ET NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE PAR RENCONTRE.

Septembre	Assemblée générale 13 septembre Rédaction PV : Mélissa Gauthier	Février	28 février Rédaction PV : Geneviève Houle
Octobre	11 octobre Rédaction PV : Mélissa Gauthier	Mars	-
Novembre	30 novembre Rédaction PV : Marie-Eve Mery	Avril	3 avril Rédaction PV :
Décembre	-	Mai	1 ^{er} mai Rédaction PV : Mélanie Malo
Janvier	-	Juin	5 juin Rédaction PV : Pamela Moisan

6. POINTS D'INFORMATIONS

6.1 Pouvoirs du conseil d'établissement

Il est demandé d'être consulté plus tôt sur différents sujets afin que le C.É ne soit pas questionné trop tard ou à la dernière minute.

Le C.É aura plusieurs mandats cette année. Il devra revoir le plan de lutte contre l'intimidation en concert avec l'équipe-école. Il devra aussi adopter le projet pédagogique à la fin du mois de novembre.

6.2 Dénonciation de conflits d'intérêts

Vous avez reçu par courriel une fiche que vous devez remplir si vous êtes en situation de conflit d'intérêts.

6.3 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements.

Ceci concerne seulement la présidente puisque c'est seulement son courriel qui sera diffusé sur le site web de l'école.

6.4 Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement

Toutes les informations sont sur TEAMS afin d'y avoir accès facilement. Il est demandé que tous les nouveaux membres aient fait la formation d'ici le 27 février 2024.

Dans les capsules sur la formation obligatoire, on soulève l'importance de questionner et de récolter de l'information auprès des élèves. Serait-il possible d'avoir un suivi pour une rencontre avec les élèves ? Ceci permettant d'avoir le pouls sur certains enjeux qui les touchent directement. Madame Geneviève Houle s'occupe de trouver une boîte à suggestion pour récolter les propositions des élèves.

6.5 Présentation et suivi du projet éducatif

Dans les dernières semaines, nous avons travaillé la mission et nos valeurs avec l'équipe-école. Par la suite, en comité pédagogique, nous avons travaillé le contexte dans lequel évoluent nos élèves en se basant sur des données statistiques du milieu. Lors de la dernière rencontre, le comité a travaillé les objectifs du projet éducatif. Pour y arriver, nous avons consulté des données statistiques afin d'avoir une assise claire pour cibler correctement les zones à risque chez nos élèves. Dans notre portrait, nous avons identifié que nous avons des élèves ayant de grandes difficultés d'apprentissage. Nous avons aussi ciblé que les élèves ont des enjeux émotifs lorsqu'ils arrivent à la maternelle et qu'on doit leur enseigner une base importante, afin que les enfants puissent, lorsqu'ils arrivent en première année, être prêt à apprendre des contenus plus scolaires. On doit donc intervenir différemment avec eux. Les deux premiers objectifs ciblés dans le projet éducatif sont la compétence en français *Écriture* et les mathématiques, plus précisément la compétence *Résoudre*.

7.POINTS DE DÉCISION

CÉ #23-24-05 7.1 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil

Nous avons 264,00 \$ comme budget. Il est proposé par madame Mélanie Malo d'adopter le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

CÉ #23-24-06 7.2 Adoption des règles de régie interne de fonctionnement du conseil

Frais de garde: Modifier le montant pour les frais de garde à 10\$ et maximum 30\$ pour la soirée.

13.0. Coût de déplacement déboursé pour ceux qui font 15 km et plus.

13.1.3 Frais de représentation: À la 3^e absence non motivée, la personne sera exclue du C.É. En cas d'absence, car son enfant est malade, nous pouvons proposer que la personne soit en virtuelle.

4.0 Nous proposons la tenue de la rencontre à 18h30. L'heure de fin est à 20h30 avec vote pour une prolongation jusqu'à 21h.

Il est proposé par madame Valérie Desmarais d'adopter les règles de régie interne avec les modifications proposées.

Adopté à l'unanimité.

CÉ # 23-24-07 7.3 Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement :

Madame Mélissa Pilote présente les différentes sorties culturelles.

Il est proposé par madame Stéphanie Cousineau d'adopter les sorties culturelles telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

CÉ #23-24-08 7.4 Résolution internet Cross-country

Il a été proposé par madame Stéphanie Cousineau lors d'échange par courriel d'accepter la sortie sportive de Cross-Country pour les élèves de la 6^e année le 6 octobre 2023.

Adopté à l'unanimité.

CÉ #23-24-09 7.5 Approbation des activités pouvant sortir du cadre de référence des saines habitudes alimentaires.

Il est proposé par madame Geneviève Houle d'offrir des friandises lors d'activités spéciales ou lors des fêtes de pouvoir.

Adopté à l'unanimité.

CÉ #23-24-10 7.6 Approbation d'une campagne de financement pour les élèves de la 6^e année.

L'enseignante de 6^e année souhaite faire une activité de financement soit la collecte de canettes le 4 novembre 2023. Tous sont d'accord, mais il propose de la repousser ou de l'annoncer rapidement afin que les gens conservent leurs canettes. Il est proposé par madame Mélanie Malo d'adopter cette campagne.

Adopté à l'unanimité.

CÉ #23-24-11 7.7 Tirelire dons pour Opération Enfant Soleil.

L'enseignante de 5^e année veut amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil dans le cadre de l'Halloween avec les tirelires que les enfants auront au cou. Il est proposé par madame Stéphanie Cousineau d'accepter cette activité.

Adopté à l'unanimité

CÉ # 23-24-12 7.8 Principes d'encadrements relatifs aux contributions financières des parents

Cette année nous avons atteint le maximum sur les frais demandés au niveau du matériel pédagogique, soit 95,00 \$. Dans le document présenté, il est aussi noté que nous pouvons demander 60,00 \$ de plus pour des frais d'activités éducatives.

Après discussion, madame Stéphanie Cousineau propose de combiner les deux montants, soit que le montant pour les cahiers et le montant pour les activités éducatives ne dépassent pas 95,00 \$ en tout.

Adopté à l'unanimité

8.ÉLECTIONS

8.1 Élection à la présidence du conseil d'établissement

Madame Stéphanie Cousineau propose sa candidature.

Élue par acclamation

8.2 Élection de la vice-présidence du conseil d'établissement

Madame Valérie Desmarais propose sa candidature.

Élue par acclamation

8.3 Nomination d'un(e) représentant(e) au comité de parents du CSSP

Madame Marie-Eve Méry se propose comme représentant au comité de parents du CSSP.

Élue par acclamation

8.4 Nomination d'un(e) représentant (e) de la communauté.

Faire un suivi avec La MDJ pour savoir s'il peut être le représentant de la communauté.

CÉ #23-24-13 Il est proposé par madame Stéphanie Cousineau de continuer la rencontre jusqu'à 21 h.

Adopté à la majorité.

9.Parole au représentant du comité de parents

Rien pour l'instant.

10.Parole à la technicienne au service de garde

10.1 Cafétéria – État de situation et projet particulier en lien avec le budget de la municipalité

Nous voulons déposer un projet pour réaménager la cafétéria afin que cela soit plus convivial et moins bruyant. Madame Geneviève Houle propose d'aller voir avec la FP et madame Mélanie Malo l'école Impact pour trouver des avenues pour financer à moindre coût le mobilier fait sur mesure.

Le conseil d'établissement propose de faire un constat aux parents par courriel sur la situation du SG pour avoir l'aide des parents. Tous sont d'avis que nous devons amener les parents dans la solution auprès de leur enfant afin de modifier les comportements.

10.2 Adoption des règles de fonctionnement du service de garde. (Reportée au prochain C.É.)

11.Parole au public

Aucun public présent.

Levée de la séance

CÉ #23-24-14 À 21 h 24, il est proposé par madame Isabelle Frappier de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence

Direction